

« Poiretia, la revue naturaliste du Maghreb »

(Recommandations aux auteurs (version 1, le 4 août 2008))

1 – Dimension des articles

- Les articles originaux et les synthèses régionales — Le format électronique de la revue n'impose pas de longueur maximale du texte mais il devra être envoyé sans mise en forme (format texte brut .TXT, texte enrichi .RTF ou à défaut au format .DOC en prenant soin de ne pas utiliser de mise en forme), en double interligne, taille de police 12 et bibliographie complète au format de Poiretia (avec ou sans la mise en forme des petites majuscules, italiques et liens soulignés). Le titre, le résumé et les légendes de figures et tableaux auront leur équivalent en anglais. Les illustrations doivent être en haute résolution et bien contrastées (taille inférieure à 17 cm de largeur et 24 cm de hauteur). L'emplacement des illustrations dans le texte devra être clairement mentionné. La définition des photographies et autres figures sera de 300 dpi si possible. Les couleurs des figures devront se limiter au strict minimum (pensez à la possibilité d'impression ou de photocopie en noir et blanc).

- Les comptes-rendus d'observations, résumés de thèses et analyses d'ouvrages — Les manuscrits seront de préférence courts (environ 1000 mots), sans mise en forme, double interligne, taille de police 12. Une illustration est autorisée et toute illustration supplémentaire devra être justifiée.

2 – Présentation des manuscrits

* Présentation générale — En 1^{ère} page : Nom, prénom(s) entier, titre (facultatif) institution de rattachement (facultatif) et coordonnées électroniques de tous les auteurs dans l'ordre de publication souhaité, 2^{ème} page : titre et résumé (Français et Anglais), 3^{ème} page et suivantes : texte incluant les remerciements, la bibliographie, les tableaux et légendes des illustrations.

* Citation des auteurs d'espèces dans le texte — Les noms de genre et d'espèces seront toujours figurés *en italique*. Le(s) nom(s) d'auteur(s) pour les espèces citées doivent être mentionnés lors de la première citation. Pour la faune, le nom de l'espèce sera éventuellement suivi du nom de la sous-espèce, et le dernier de ces noms sera suivi de celui de l'auteur séparé de la date de la description par une virgule. Exemples : *Crocidura whitakeri* De Winton, 1897 ; *Plecotus austiracus aegyptuis* (Fischer, 1829) ; *Elephantulus rozeti* (Duvernoy, 1833).

Le nom de genre pourra être abrégé lorsqu'il est précédemment cité, et ce, sans équivoque. Il est en revanche recommandé de ne pas abrégé les épithètes spécifiques, même en cas de sous-espèce. Exemple : *C. whitakeri*, *P. austriacus*

aegyptuis, *E. rozeti*. Pour la flore, les rangs de sous-espèces ou de variété seront précédés de l'abréviation officielle, respectivement : subsp. et var. Le dernier épithète seulement, et ce quelque soit son rang, sera suivi du nom de l'auteur. La mention de l'année et du lieu de parution partiel ou complet sont facultatifs mais peuvent être utilisés si besoin.

* Citation des références bibliographiques dans le texte — Le ou les auteur(s) d'une référence seront présentés comme suit : GAISLER (1983) ou (GAISLER 1983), deux auteurs (DUVERNOY & LEREBoulLET 1842) ou DUVERNOY & LEREBoulLET (1842), plus de trois auteurs KASSIR et al. (1980) ou (KASSIR et al. 1980). Pour plusieurs références d'un même auteur seront présentées comme suit : HEIM DE BALSAC (1924, 1925a, 1925b) ou (HEIM DE BALSAC 1924, 1925a, 1925b). Des références annoncées dans le texte en un même point seront présentées par ordre chronologique et séparées par des virgules. Exemple : (DUSSART 1998, BICHAIN 2001, DUSSART 2005a, 2005b). Les particules des noms seront présentées sans majuscule et maintenues devant le nom. Exemple : DE GUIRTCHITCH (1934), DE BEAUX et al. (1923) et VON SCHWEPPEBURG (1917). Des communications orales (conférences) ou affichées (posters) effectuées en public peuvent être insérées dans le corps de l'article selon les mêmes modalités que les publications écrites, en précisant le lieu et la date de communication. Les documents électroniques valablement publiés (avec auteur et date !) sur Internet seront mentionnés comme de la bibliographie classique, en précisant l'adresse URL de téléchargement incluant le nom complet du fichier et la date de consultation effective du site.

* Autres types de citations — Des correspondances privées peuvent être insérés dans le corps de l'article. Celles-ci mentionneront le prénom et seront présentées comme suit : (Olivier Peyre comm. pers.) ou Olivier Peyre (comm. pers.). De même, les données qui n'ont pas été publiées jusqu'alors seront présentées comme suit : (Guy Durand inédit) ou Guy Durand (inédit). Les références à des sites Internet sont déconseillées, sauf en cas d'information pertinente introuvable ailleurs. Les sites consultés feront l'objet d'un commentaire directement au sein du texte, en précisant l'adresse URL complète et la date de consultation effective.

* Présentation des figures et des tableaux — Les figures et tableaux doivent être appelés dans le texte comme suit : (Figure 1) ou (Figures 1 et 2) ou (Figure 1 et Tableau 1). L'auteur indiquera dans le texte l'emplacement souhaité pour les figures et tableaux comme suit << insérer ici la figure 1 >>.

* Typographie — Les normes typographiques habituelles de la langue française seront utilisées, notamment en ce qui concerne l'usage de la virgule pour les chiffres décimaux, et l'usage de l'espace précédent les points-virgules, doubles points, points d'exclamation et points d'interrogation.

* Langue — La langue du manuscrit devra être le français de la métropole. Les régionalismes liés aux territoires maghrébins sont autorisés, mais néanmoins, tout néologisme devra être aisément justifiable, voire explicite. En cas de doute sur l'orthographe et le sens des mots, il sera possible de se référer au site du CNRLT (Centre National de Ressources textuelles et lexicales) à l'adresse <http://www.cnrtl.fr/definition/>

3 – Présentation de la bibliographie

* Classement de la bibliographie — La bibliographie sera classée par ordre alphabétique dans un premier temps, puis chronologique puis par ordre alphabétique des titres d'article. Les particules des noms de famille compteront dans le rangement alphabétique. Exemple : de Guirtchitch ne sera pas classé à la lettre G mais à la lettre D.

* Les articles — Nom de l'auteur avec initiale (première lettre) du ou des prénoms (alors séparés par des points), Année de publication. Titre complet de l'article. Nom complet de la revue, Volume (numéro du fascicule si besoin) : première-dernière pages de l'article. CASTAN R., 1958. Notes de Tunisie (Région de Gabès). *Alauda*, 28 : 129-142. SAINT GIRONS M.C. & PETTER F., 1953. Notes sur quelques petits mammifères du Maroc atlantique. *Mammalia*, 17 : 318-321.

* Les livres — Nom de l'auteur avec initiale du ou des prénoms, Année. Titre complet de l'ouvrage dans sa version d'origine. Éditeur de l'ouvrage, Ville de publication (code pays) : Nombre de pages suivi de « p. ». AULAGNIER S. & THEVENOT M., 1986. *Catalogue des Mammifères sauvages du Maroc*. Travaux de l'institut scientifique, Rabat (MA) : 163 p.

* Les rapports d'étude, thèses et autres mémoires — Nom de l'auteur avec initiale du ou des prénoms, Année. Titre complet du mémoire. Type de mémoire, Nom complet de la / des structures où l'étude a été réalisée, Ville d'édition c'est à dire lieu où se trouve la / les structures (code pays) : nombre de page suivi de « p. ».

BENAZZOU T., 1984. *Contribution à l'étude de l'évolution chromosomique et de la diversification biochimique des Gerbillidés (Rongeurs)*. Université des Sciences Naturelles de Paris VI, Paris (FR) : 125 p.